

Conseil Municipal n°5

Séance du 6 Octobre 2020 à 20 h

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MILLET, Maire,
Date de convocation : 02/10/2020

Présents :

Christophe VACHERON – Sandrine MARECHET - Odile PINTURIER – Elisabeth LAFANECHERE - Hervé DUQUESNE – Didier CHAMBON – Didier MASSACRIER – Jean LESQUIR – Frédéric MILLET – Sylvie DALLERY – Serge LOMBARDIN – Marie-Claire JASSERAND – Isabelle BRUNEL – Julien DELHEUR - Valérie GUILLAUME

Secrétaire : Sophie COMBREAS-GOUTEY et Karine GAMBRON

1- Approbation du dernier compte-rendu de conseil

IL est approuvé à l'unanimité

2- Droit de Préemption Urbain

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité renonce à l'acquisition des deux biens suivants cadastrés :

- Section A N° 715 les Royats 00h03 a 50 ca

IMG promotion à M ; Pimenta ; 350m² + 700m² pour 70 000 euros

- Section A N° 716 les Royats 00h07 a 07 ca
- Section A N° 1543 les Royats ha 14 a 88 ca

Ancienne maison, impasse des Royats, rue du Stade : 1 maison avec 1488 m² de terrain pour 190 000 euros à un couple M ; Delorme et Mme Lobodinsky.

3- Demande de subventions communales et hors communes

La commission finance se base sur 2 critères pour allouer une subvention : le nombre d'adhérents : 75 euros pour 10 à 19 adhérents ; 150 euros pour 20 à 29 adhérents ; 225€ pour 30 à 39 adhérents, 300 euros pour plus de 39 adhérents et le nombre de manifestations ouvertes aux habitants : 75 euros pour une manifestation ouverte au public ; 150 euros pour deux manifestations ; 300 euros pour trois manifestations).

Association	Somme allouée pour le critère membres	Somme allouée pour le critère manifestations	TOTAL en euros	Vote du conseil / votants
Sous des écoles	300	300	600	15 / 15
Saint Vincent	300	300	600	15 / 15
Boule des tilleuls	225	300	525	15 / 15
Chasse Montsupt	0	75	75	15 / 15

Chasse communale	150	300	450	15 / 15
Dynamique gym	225	150	375	14 / 14
Age d'or	150	150	300	15 / 15
Twirling bâton	300	300	600	15 / 15
APIC	150	300	450	15 / 15

Rugby et Foot : les clubs utilisant le terrain ne paient plus les frais d'eau et d'électricité, donc plus de **subvention**.

Jeunesse et Loisirs, bibliothèque, Team badagorge, fish loisirs n'ont pas demandé de subvention cette année.

Après délibération le conseil municipal, décide à l'unanimité d'approuver le tableau des subventions.

Aucune subvention n'est allouée (école Sainte Anne de St Jean Soleymieux, MFR de Montbrison, France Alzheimer, Association Française de la sclérose en Plaque ; Lycée agricole de Ressins ; BTP Loire... et autres associations ou écoles) comme dit dans le règlement concernant les subventions.

4- Création de postes associés au grade pour le recrutement d'une ATSEM

M Le Maire annonce que l'ATSEM part en Décembre. Il précise qu'il faut créer deux postes pour son recrutement (obligation du CDG 42). On crée 2 postes associés à 5 grades différents (ATSEM 1^{ère} ou 2^{ème} classe, CAP petite enfance : 3 grades On peut aussi recruter un contractuel en cas de recherche infructueuse de titulaire .

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver ces créations de poste.

5- Le renouvellement du contrat parcours emploi compétence.

Julie BARDON employée dans le cadre d'un emploi parcours compétences finit son contrat le 18 Décembre, est-ce qu'on renouvelle son contrat ? Est-ce qu'on demande une dérogation ? L'évaluation a lieu vendredi prochain : nous en reparlerons au prochain conseil municipal pour délibérer à ce sujet.

6- Suppression de poste de Suzanne Meunier, Dominique Courat, Marie Chazal et Julie Bardon dans le cadre du toilettage envoyé au CDG42

Départ de Dominique Courat : suppression du poste.

Départ de Marie Chazal : suppression du poste.

Suppression du poste de cadre d'emploi rédacteur qui n'a pas été utilisé.

M. le Maire décide à l'unanimité d'approuver le toilettage.

7- Nouvelles modalités de remboursement de location de salle des fêtes annulée.

Règlement général : un acompte de 20 % est retenu, 40% si on est dans les 8 jours avant la manifestation, 70% dans les deux jours.

Compte tenu des circonstances du covid, il est proposé par la trésorerie de modifier les modalités de remboursement en mandatant dans sa totalité sur le compte 6718 si l'annulation se fait pendant le contexte covid 19.

M. le Maire décide à l'unanimité cette nouvelle disposition de la trésorerie.

8- DM pour le remboursement des acomptes et locations salle des fêtes

Décision modificative n° 6 :

Ch. 21 « bâtiments publics » article 615 221 – 2000 euros

Ch. 67 « charges exceptionnelles » article 673 : titres annulés exercices antérieurs, en plus : + 2000 euros

M. le Maire décide à l'unanimité d'approuver la décision modificative.

9- Délégation de signatures pour certification conforme des documents et pour signature des actes administratifs d'Etat civil.

Le maire informe le conseil municipal que pour permettre à la secrétaire de mairie de signer les documents d'actes civil et certifier conforme des copies, il est nécessaire de non pas délibérer mais de signer un arrêté signifiant les conditions générales de délégation de signatures.

10- Garanties de prêts à « cité nouvelle »

IMG promotion sollicite 21 % de garantie auprès de la commune : les banques ne demandent jamais les remboursements aux communes, et le CCLLS est un organisme qui permet de pallier à un manquement éventuel.

M. le Maire décide à 14 voix d'approuver cette décision de se porter garant contre une abstention.

11- Classement d'une parcelle communale intégrée dans les faits à l'emprise d'une voie communale existante.

Le lotissement des Bessonnes a demandé à ce que la voirie au lotissement redevienne communale. Cela augmentera le volume de voirie de la commune.

Après délibération le conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver cette décision.

Sujets et informations diverses :

Entre'balles le 18 octobre : accepte-t-on de le faire dans la salle des fêtes s'il fait mauvais ?

Projet Centre-Bourg : maintenant que l'étude est terminée, qu'est-il envisagé ?

- Demander aux andains de nous aider pour monter le dossier et faire un appel d'offre pour recruter un architecte ;
- Relancer les différents organismes pour les subventions ;
- Relancer les bailleurs sociaux pour voir comment on peut s'organiser ;
- Mettre en place une veille foncière avec EPORA pour préempter les lieux intéressants et les revendre à la commune après les avoir dépollués... Cela peut permettre de repousser les achats pour mieux niveler les endettements de la commune ;
- Travailler aussi sur les parties moins onéreuses du projet : le jardin pédagogique (impliquer le **CMJ** + des passionnés du village : créer du lien) ;
- Comment ouvrir éventuellement la prairie ;
- Solliciter Mme Quiquandon pour l'acquisition éventuelle de la cour.
- **Le Tiers lieu** : décalé à la phase 2 pour avoir le temps de savoir ce qu'on veut y faire. Possibilité de visiter un tiers lieu le 27 octobre à 14h à Vertolaye ;
- **Téléthon** : il devrait être maintenu ... Le concert prévu le vendredi soir risque d'être annulé. Le **samedi 23 novembre matin**, les tripes resteraient jusqu'à midi. On pourrait garder la tombola (tirage au sort à 14h, après les tripes, sans public. On pourrait aussi organiser une vente de pizzas sur commande ;
- Mme Robert, inspectrice de l'éducation nationale, pose la question d'**une fermeture éventuelle de classe** pour la rentrée prochaine ; effectifs prévus 140 et fermeture prévue à moins de 147 élèves.
- Election du nouveau CMJ le **jeudi 15 octobre**, en mairie, dépouillement sans les jeunes. Seuls les enfants de CM1 et CM2 pourront être élus, et les élèves pourront voter à partir du CE1 ;
- **Samedi 17 Octobre** à 9h pour visiter le site, avec chaussures de marche ou des bottes !

Tour de table :

- **CCAS** : Pas de goûter pour les personnes âgées, ni de repas des anciens. On réfléchit à d'autres manières de créer du lien. 5 demandes pour l'instant pour les ateliers numériques
- **Jeudi 8 octobre**, réunion de secteur de 19h à 20h30 sur le thème de la réduction des ordures ménagères avec l'agglo.
- **Illiwap** 117 adhérents à pour l'instant.
- **Voirie** : projet des tuileries sur 4 ans jusqu'à 2021 avec un budget de 23000 euros
- **Rapport SIEL** consommation d'énergie en baisse
- **Demande** de pose d'un miroir refusé par le Département sur la RD direction Margerie chemin de Monsupt
- **Demande de devis** pour une chaudière et déplacement d'eau
- **Ambroisie** : réunion de reconnaissance de cette plante
- **Christophe VACHERON** émet l'idée d'une rencontre collégiale sur le projet de centre bourg.
Commune de Saint-Georges-Haute-Ville – compte – rendu de conseil municipal du 6 Octobre 2020

Enfin il est proposé une rencontre avec tout le personnel et des réunions à thème sur des sujets comme la trésorerie ou autre.

Prochain conseil municipal le mardi 3 novembre à 20h

À la salle des fêtes.

Secrétaire de séance : Sandrine MARECHET

La séance de conseil est levée à vingt-deux heures et 28 minutes

Le Maire, Frédéric MILLET,

*Le présent compte rendu a été affiché en
mairie à partir du 14 Octobre 2020.
Le Maire, Frédéric MILLET,*